



**CONSEIL
JEUNESSE
DE MONTRÉAL**



Les jeunes et la sécurité

à Montréal :

perceptions et
expériences de l'espace public

Synthèse du rapport de consultation



Le rapport de consultation a été élaboré au cours de l'année 2025, soit la vingt-deuxième année d'existence du Conseil jeunesse de Montréal, et a été adopté par ses membres le 27 janvier 2026.

CONSEIL JEUNESSE DE MONTRÉAL

275, rue Notre-Dame Est
Montréal (Québec) H2Y 1C6
cjm@montreal.ca
www.cjmtl.com
514 868-5809

DÉPÔT LÉGAL

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

© Conseil jeunesse de Montréal, 2026

ISBN version électronique: 978-2-7647-2070-7

Les recherches effectuées pour ce rapport ont pris fin le 27 novembre 2025.

La féminisation, partielle, de ce document utilise la méthode du tiret (par exemple: répondant-e, participant-es).

Imprimé sur du papier recyclé

CONSEIL JEUNESSE DE MONTRÉAL

Le Conseil jeunesse de Montréal (CjM) est une instance consultative créée en février 2003 par la Ville de Montréal dans le but de mieux tenir compte des préoccupations des Montréalais et Montréalaises âgé-es de 12 à 30 ans et de les inviter à prendre part aux décisions qui les concernent.

Composé de quinze membres représentant la diversité géographique, linguistique, culturelle et sociale de la jeunesse montréalaise, il a pour mandat de conseiller régulièrement le conseil de ville sur toutes les questions relatives aux jeunes et d'assurer la prise en compte des préoccupations jeunesse dans les décisions de l'administration municipale.

MEMBRES

Kenzo Bégin-Paul
Tommy Caetano
Jade Corriveau
Anthony Faustin, vice-président
Gabrielle Fyfe
Gaëlle Guillaume, présidente
Sofia Anahi Marsico Perron
Kevin Martinez
Adam Nakouri-Romdan
Mbarouk Nassor
Joëlle Naud
Iles Ousmer, vice-président
Laurence Pépin
Alice Sécheresse
Yue Qian Zhang

COORDINATION

Geneviève Coulombe

CONCEPTION ET ANIMATION DE LA CONSULTATION

Metalude (Margaret Fraser, Rafäelle Lanoix et Stephanie Watt), avec Elie Abou-Jaoude

ANALYSE DES DONNÉES ET RÉDACTION DU RAPPORT DE CONSULTATION

Metalude (Margaret Fraser, Rafäelle Lanoix et Stephanie Watt), avec Étienne Perreault-Mandeville

RÉVISION LINGUISTIQUE

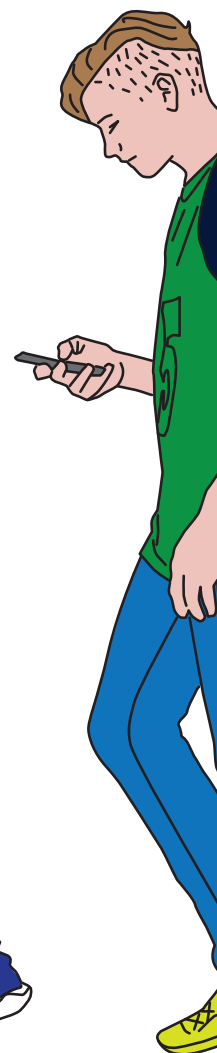
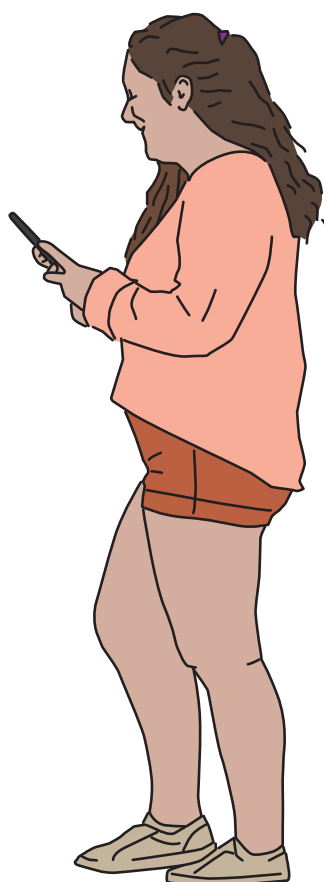
Valérie Bélanger
Louise-Andrée Lauzière

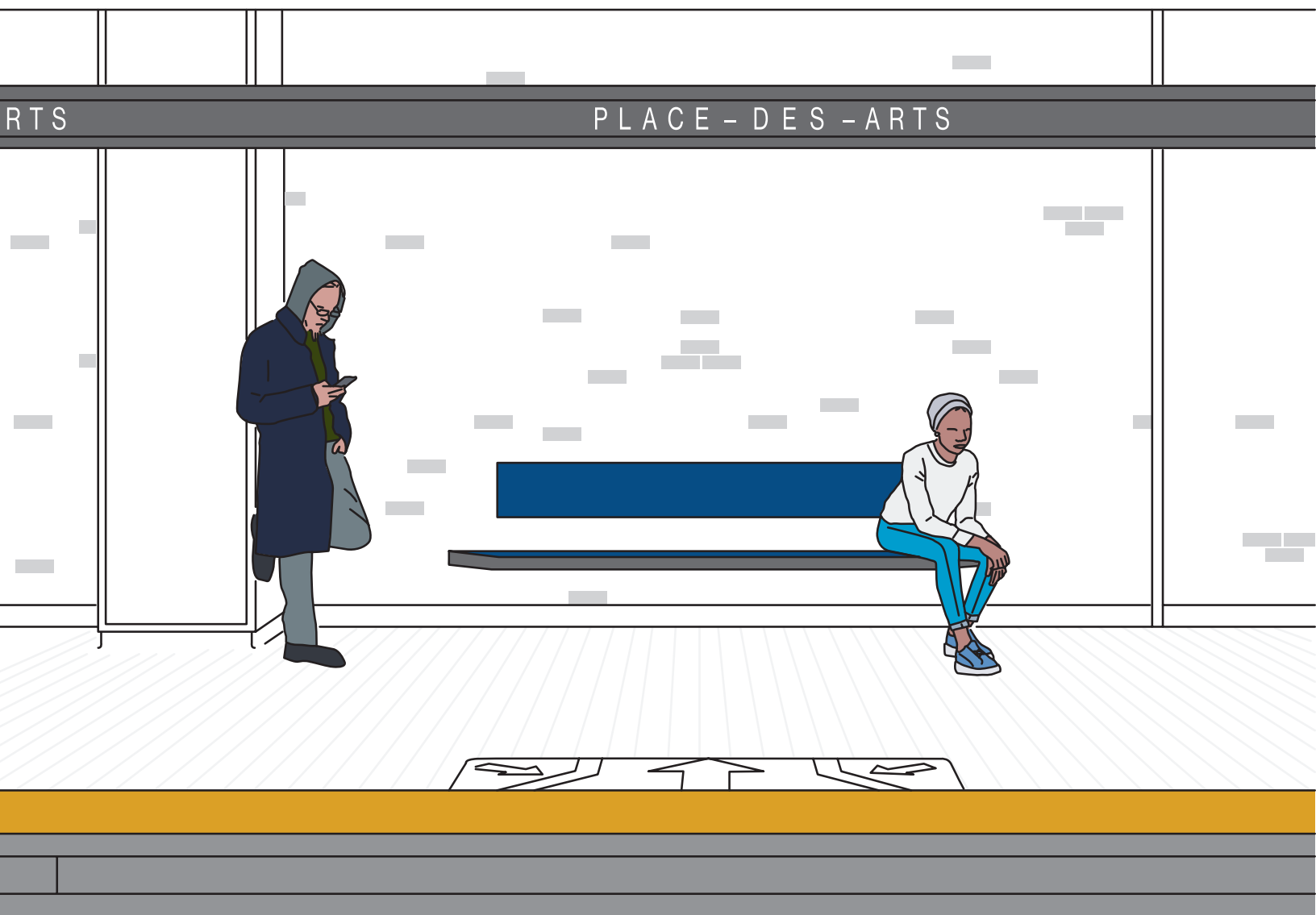
CONCEPTION, ILLUSTRATIONS ET RÉALISATION GRAPHIQUE

Bon melon

Table des matières

Objet et portée de la consultation	4
Méthodologie en bref	5
Définition du sentiment de sécurité dans l'espace public	5
Constats majeurs de la consultation	6
Une sécurité vécue au croisement du matériel, du social et du respect	6
Des inégalités territoriales et des expériences genrées	7
Enjeux prioritaires et transformation de l'espace public	7
Vers une approche collective et préventive	9
Repères rapides pour les décideurs	10





Objet et portée de la consultation

Le Conseil jeunesse de Montréal a consulté des jeunes de 12 à 30 ans au sujet de leur sentiment de sécurité dans l'espace public à Montréal.

L'objectif du Conseil est de fonder le prochain avis (2026) sur les expériences larges vécues par la jeunesse montréalaise au-delà des statistiques sur la criminalité. Depuis le dernier avis du Conseil sur la sécurité en 2009, le paysage montréalais en la matière s'est grandement transformé : des incidents violents ont directement touché la jeunesse et l'évolution de l'environnement numérique a mené à l'apparition de nouvelles réalités complexifiant les enjeux de sécurité publique. Une actualisation de l'étude sur le sentiment de sécurité vécu par les jeunes de Montréal était donc devenue plus que nécessaire.

Méthodologie en bref

Le dispositif de consultation a été mixte, combinant un questionnaire bilingue (imprimé et en ligne) ainsi que des discussions en groupe.

Au total, 509 personnes ont répondu au sondage et 28 ont participé aux groupes de discussion. Le recrutement s'est fait dans les 19 arrondissements de Montréal, avec une représentation accrue des femmes et des filles ainsi qu'une forte présence de personnes issues de minorités visibles et de la communauté 2ELGBTQIA+. L'analyse tient compte des différences entre les sexes dans une perspective intersectionnelle (ADS+).

Définition du sentiment de sécurité dans l'espace public

Dans cette consultation, une ville sécuritaire est définie comme une ville où il est possible, peu importe son identité, de répondre à ses besoins essentiels et de s'épanouir sans discrimination ni peur.

Par exemple, une **ville sécuritaire** permet de se déplacer sans danger, de s'asseoir sur un banc sans vivre de harcèlement, de participer à la vie collective sans craindre la violence et d'accéder à un logement abordable. Le **sentiment d'insécurité** est la peur ressentie même en l'absence de danger réel, qu'il ne faut pas confondre avec l'inconfort face à la pauvreté ou à la détresse d'autrui.

L'**espace public** est défini comme tout espace extérieur ou intérieur ouvert à toutes et à tous et géré par la Ville de Montréal ou l'un de ses 19 arrondissements : parcs, rues, ruelles, infrastructures sportives, arrêts d'autobus, bibliothèques, etc.

Dans le sondage, les jeunes décrivent un **continuum** allant de l'insécurité à la sécurité, la sécurité étant plus que l'absence de peur : elle comprend l'aisance et parfois même le bien-être. L'insécurité se manifeste par l'hypervigilance, la tension corporelle, l'anxiété, l'évitement de lieux ainsi que des restrictions sur la mobilité et l'usage d'espaces publics.



Constats majeurs de la consultation

Une sécurité vécue au croisement du matériel, du social et du respect

Les données recueillies montrent que le sentiment de sécurité des jeunes ne se limite pas à l'absence de danger. Il existe à différentes échelles, allant du corps à la sphère sociale et à l'espace public. L'équilibre entre des facteurs matériels (l'éclairage, l'entretien, les continuités piétonnes, l'accès universel) et des facteurs sociaux (les relations interpersonnelles et la cohésion sociale) s'avère crucial. Le sentiment de sécurité dépend aussi de la connaissance du quartier et des liens qui s'y tissent. Connaître les lieux et les gens qui y vivent renforce ce sentiment tandis que l'imprévisibilité de certaines situations et la détresse dans l'espace public peuvent engendrer de l'insécurité.

Toutefois, ces éléments ne suffisent pas pour améliorer la sécurité d'une diversité de jeunes. Les expériences de discrimination, en particulier celles subies par les jeunes issus de minorités visibles et les jeunes de la diversité de genre, démontrent l'importance de la justice sociale et du positionnement collectif dans l'espace public pour la sécurité. Pour leur assurer un sentiment de sécurité, il importe de travailler les liens sociaux et la qualité des interactions.

Des inégalités territoriales et des expériences genrées

Si les jeunes disent se sentir plus en sécurité dans leur quartier qu'ailleurs à Montréal ou à Montréal de manière générale, ce sentiment de sécurité chez soi est teinté d'inégalités territoriales. Dans certains quartiers, les jeunes se sentent souvent ou toujours en sécurité, comme c'est le cas à Outremont. Dans d'autres arrondissements, en revanche, une grande proportion de jeunes ne se sentent jamais ou se sentent rarement en sécurité. Ces arrondissements ressortent également dans les descriptions de quartiers évités, notamment à cause des narratifs négatifs véhiculés à leur sujet. Les quartiers que les jeunes disent privilégier se distinguent par leur densité, l'animation sociale (spontanée), l'aménagement des espaces publics et la perception d'une solidarité entre les personnes qui y habitent.

Ces inégalités s'accompagnent d'expériences différenciées selon le genre et l'identité. Le sentiment de sécurité représente un enjeu qui interpelle davantage les filles et les femmes, qui composent près de 65 % des personnes ayant répondu au sondage. La consultation révèle aussi des écarts importants en fonction de l'identité. Les femmes et les filles mentionnent davantage le harcèlement de rue, l'hypervigilance et les restrictions de déplacement, particulièrement en soirée et dans les transports collectifs ou même actifs (la marche, surtout). Les personnes non binaires, quant à elles, ont tendance à percevoir la présence de la police comme une source d'insécurité, plus que les autres groupes. Elles sont aussi moins nombreuses que les autres groupes à associer l'itinérance, la détresse psychologique ou encore la consommation de drogues illégales dans l'espace public à un sentiment d'insécurité.

Enjeux prioritaires et transformation de l'espace public

Les jeunes ont identifié les cinq enjeux prioritaires suivants à l'échelle de Montréal :

1. L'itinérance, les campements et la crise du logement;
2. La présence de détresse psychologique dans l'espace public;
3. La consommation de drogues illégales dans l'espace public;
4. Les déplacements et les transports;
5. La violence physique et le harcèlement de rue.

Parmi ces enjeux, l'itinérance se distingue par sa présence transversale et sa portée symbolique. En effet, les jeunes réalisent qu'elle est en augmentation, ce qui transforme leur perception de l'espace public, notamment des transports collectifs et du métro. Les déplacements dans les transports ne sont plus uniquement liés à la mobilité, mais également à la cohabitation sociale et à la confrontation avec l'itinérance, qui reste non résolue. Plusieurs jeunes réclament des mesures d'aide aux personnes en situation d'itinérance et des solutions collectives et durables, comme le logement abordable, plutôt que l'effacement de ces personnes. Cette tension entre le sentiment d'insécurité que l'itinérance suscite et la préoccupation pour les personnes qui la vivent éveille l'intérêt des jeunes.



Vers une approche collective et préventive

Les personnes sondées demandent des environnements physiques accueillants et des politiques sociales ambitieuses et multisectorielles, dépassant les réponses ponctuelles. Les jeunes incitent à réévaluer la sécurité comme une expérience vécue et partagée, en prenant en compte sa dimension genrée et intersectionnelle, l'importance du tissu social et de la familiarité des lieux, la persistance des inégalités territoriales et la transformation de l'espace public.

Le renforcement du tissu social local constitue un levier central de prévention. Il transforme la cohabitation en sentiment d'appartenance et de protection partagée, ce qui contribue à la résilience des communautés face aux situations d'insécurité.

Les pistes évoquées appellent à décloisonner les champs de la santé, de la cohabitation sociale, du logement, du transport et de l'aménagement et à miser sur des interventions de proximité et de médiation qui complètent, voire remplacent la réponse policière. Ces constats ouvrent la voie à une culture de la sécurité urbaine fondée sur la confiance, la solidarité et la justice sociale.

À la lumière de ces observations, l'avenir de la sécurité urbaine à Montréal pourrait s'orienter vers une démarche collective et préventive. Cela implique de renforcer la présence humaine bienveillante et non intrusive dans l'espace public, de soutenir les personnes en situation de vulnérabilité, qu'elles soient itinérantes ou en proie à une détresse psychologique, et d'améliorer la qualité et l'accessibilité des aménagements urbains. Les jeunes rappellent que la sécurité consiste d'abord en une forme de prévention de la violence et en un levier de résilience sociale. Elle naît d'un tissu social solide, d'espaces publics où la « bulle personnelle » est respectée et d'un sentiment collectif d'appartenance. Une telle approche exige une concertation durable entre les acteurs municipaux, les organisations communautaires et les jeunes, afin que les futures politiques reflètent fidèlement les besoins exprimés et fassent de Montréal une ville véritablement inclusive, équitable et sécurisante pour tout le monde.

Repères rapides pour les décisionnaires

1

509 personnes répondantes,
très forte participation de femmes
et d'adolescentes (64 %);

2

**Sécurité perçue plus élevée
dans leur quartier**
que dans l'ensemble de Montréal;

3

Espaces sécurisants :
les bibliothèques et les équipements
culturels et sportifs;

4

Espaces insécurisants :
le métro et les rues, ruelles
et trottoirs;

5

Priorités : itinérance et logement,
détresse psychologique dans l'espace public,
consommation de drogues illégales,
transports et déplacements, violence;

6

Attentes : interventions non policières,
médiation et soutien, solutions structurelles
en habitation.



CÔTE-VERTU



SYNTHÈSE DU RAPPORT DE CONSULTATION

Les jeunes et la sécurité à Montréal :
perceptions et expériences de l'espace public